

## Nombre moyen de jours pour le placement dans un foyer de soins

Unité : Jours

Année  
financière  
2023-2024

### Province

Nouveau-Brunswick	<b>119,0</b>
-------------------	--------------

### Zones de santé

Zone 1 - Région de Moncton et du Sud-Est	<b>119,0</b>
--	--------------

Zone 2 - Région de Fundy et de Saint John	<b>100,0</b>
---	--------------

Zone 3 - Région de Fredericton et de la vallée	<b>123,0</b>
--	--------------

Zone 4 - Région du Madawaska et du Nord-Ouest	<b>80,0</b>
---	-------------

Zone 5 - Région de Restigouche	<b>156,0</b>
--------------------------------	--------------

Zone 6 - Région de Bathurst et de la Péninsule acadienne	<b>164,0</b>
--	--------------

Zone 7 - Région de Miramichi	<b>128,0</b>
------------------------------	--------------

## À propos

Nombre moyen de jours écoulés entre la demande d'admission et le premier jour de service dans un foyer de soins.

## Source

Ministère du Développement social du Nouveau-Brunswick

## Calculs

Numérateur : Nombre total de jours entre le moment de l'aiguillage et le moment où le service est reçu (client placé dans un foyer de soins, y compris l'évaluation) Dénominateur : Tous les cas qui reçoivent pour la première fois un placement dans un foyer de soins au cours de l'année fiscale

---

Unité	Interprétation	Code du CSNB
Jours	Valeur basse est souhaitable	GNB-SOCDEV-006

## Légende

s.o. = Sans objet / donnée non disponible

S = Donnée supprimée pour des raisons de confidentialité ou en raison de la petite taille de l'échantillon